

Belvaux/Sanem, le 13 mars 2025

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en date du 04 mars 2025, réf N° 3/2024/0040/170, la société

SARL SQUARE CENTER DEVELOPMENT

a eu l'autorisation pour l'exploitation d'un centre commercial, parking couvert, piscine, poste de l'autorisation pour la transformation et installation de production de froid à Esch-sur-Alzette, Porte de France, numéros cadastraux 1884/18925, 1884/18926, 1884/18927, 1884/18928, 1884/18989 et 1884/19174, Section A d'Esch/Nord et 1415/8660 et 1415/8904, Section C de Belvaux.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du 13 mars 2025 au 22 avril 2025 inclus.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven

Command

Pour le Collège des bourgmestre et échevins, la bourgmestre.

Simone Asselborn-Bintz